

CONSEIL MUNICIPAL N°5

Vendredi 27 Juin 2008 à 20h30

Secrétaire de séance : Annie MOAL
Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Quelques corrections ont été apportées au compte rendu du conseil n°4.

I. ELECTIONS DES 3 DELEGUES ET DES 3 SUPPLEANTS POUR LES SENATORIALES DU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Julien Poupon nous présente, tout d'abord, les modalités des élections sénatoriales

Commune de Saint-Urbain



ELECTIONS SENATORIALES 2008 **DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS**

Sénat : représentation des territoires
vote le budget et les Lois révisé la constitution Intérim du chef de l'Etat

Sénatoriales : Les sénateurs sont élus pour **six ans** par un collège électoral de plus de 150.000 élus au suffrage universel indirect.

343 sénateurs Au 1er octobre 2011, le Sénat se renouvelant alors **par moitié tous les 3 ans**.

Les élections sénatoriales sont les seules élections pour lesquelles **le vote est obligatoire** pour les membres du collège électoral.

Élection par chaque conseil municipal de délégués
→ **St Urbain**: 3 délégués et 3 suppléants

→ Finistère : 4 sièges Dimanche 21 septembre 2008 à Quimper

* Scrutin de liste → 1 tour → proportionnelle

Présenté au CM n°5 du 27 Juin 2008

Le bureau électoral se compose de Jean Louis Vignon, Julien Poupon, Sébastien Gallet, Fanch Dantec et Hervé le Mens.

Le vote se déroule sans débat, à bulletin secret, chaque conseiller peut être candidat et élu (sans être candidat).

Au premier tour est élu le candidat qui a la majorité absolue (8voix/15) dans la limite des sièges à pourvoir.

Au second tour est élu le candidat qui a obtenu le plus de voix dans la limite des sièges à pourvoir.

a) Election des délégués

Le Maire Jean-Louis VIGNON propose 3 candidats :

- Jean Louis Vignon
- Julien Poupon
- Bernard Cornec

Il fait appel à candidature (aucune).

Les résultats du vote des délégués sont :

- Jean-Louis Vignon 14 voix
- Julien Poupon 14 voix
- Bernard Cornec 14 voix

- Pascale Corre 1 voix

- Nathalie Abiven 1 voix

b) Election des suppléants

Le Maire propose 3 candidats :

- Pascale Corre
- Sébastien Gallet
- Nathalie Abiven

Il fait appel à candidature (aucune)

Les résultats du vote des suppléants sont :

- Nathalie Abiven 15 voix
- Sébastien Gallet 14 voix
- Pascale Corre 9 voix
- Fanch Dantec 1 voix
- Annie Moal 1 voix

II. PRESENTATION LOG'ADO

La directrice de Log'ado, Célyne Arguilhe, et l'animateur, Mathieu Forteau, ont présenté à l'ensemble du conseil l'association et le fonctionnement du foyer à Ty an Holl. Le foyer est ouvert tous les vendredis de 16h30 à 19h. Une trentaine d'enfants est inscrite, ils commencent à se connaître et à gérer les débordements notamment par la mise en place de règles de vie en communauté (mis en forme par un règlement présenté par Pascale Corre devant être signé par la suite par le maire, Log'ado, les enfants et les parents). En moyenne 5 enfants fréquentent les activités sur les autres communes. Un programme d'activité est mis en place jusqu'au 15 août (Laser Game, La récré des 3 curés, ...). Pour les jeunes de Saint-Urbain est proposé un séjour du 22 au 26 juillet à Santec (Char à Voile).

Le conseil a voté la convention avec l'association Log'ado jusqu'au 15 août 2008 pour 2 395 €.

III. MODIFICATION DU PLU

Présentation par Sébastien Gallet du devis Géolitt.



Modification du PLU - Devis GEOLITT

COMMANDE :

- ↳ Intégration du PLH (Zonage de la zone de servitude et règlement)
- ↳ Exclusion des constructions existantes des secteurs Nzh (Nh)
- ↳ Renforcement de la protection du périmètre de captage
- ↳ Correction du document de présentation
- ↳ Mise à jour du plan d'assainissement
- ↳ + réalisation de fiches synthétiques par secteur

Le conseil a voté à l'unanimité le devis de Géolitt dont le coût est de 3 453,51 € TTC, dont 3 000 € pris en charge par la communauté de communes.

IV. CHAPELLE DE TREVARN

Jean Louis Vignon a rappelé les travaux réalisés sur la chapelle de Trévarn (coût des travaux et subventions). Il nous a présenté par la suite le reste des travaux à réaliser (maître autel et retable)



Devis d'études de Trévarn

Rappel des travaux réalisés
1^{ère} tranche menuiserie
(retable et maître autel)

Coût des travaux réalisés : 33 845 € HT

Subventions

- Conseil général 17 084 €
- Région 5 076 €
- DGE 5 076 €

Total de subventions ⇒ 27 236 €



TREVARN (suite) Reste à réaliser

2^{ème} tranche Polychromie
Maître autel
Retable nord et statuaire

Devis études

- Maître autel ⇒ 3 707 €
- Retable ⇒ 5 501 €

Voté au budget primitif 5 000 €

Le conseil a approuvé avec 12 voix et 3 abstentions (Nathalie Abiven, Yvan Brishoual et Sébastien Gallet) l'étude pour la rénovation du maître autel.

La réhabilitation éventuelle aura lieu après la réception du devis. Des recherches de subventions seront alors effectuées pour pouvoir financer le projet (mécénat, beaux arts, ...). Jean Louis Vignon envisage d'étudier la proposition d'installer l'électricité dans la chapelle en vue de concerts ou autres manifestations.

V. ASSOCIATION BRUDED

Bruded propose aux élus d'adhérer à l'association dans le cadre du développement durable pour un coût de 0,25 €/ habitant. Sachant qu'à Saint Urbain, la population est de 1 411 habitants, l'adhésion reviendrait à 353 € environ.

Le conseil vote l'adhésion (14 voix pour et une abstention).

VI. CONVENTION GEOARCHI

Sébastien Gallet nous a présenté :

a) Les missions de l'association des étudiants et diplômés de l'institut Géoarchitecture

Commune de Saint-Urbain



Convention GEOARCHI

(Association des étudiants et diplômés de l'Institut de Géoarchitecture)



MISSIONS

1. Caractériser les différentes entités urbaines présentes dans la commune, leur évolution au cours des dernières décennies et les évolutions possibles à moyen et long terme en terme.
2. Proposer des pistes d'aménagement afin de renforcer la centralité du bourg et sa visibilité en tant que coeur de la vie de la commune.
3. Caractériser les modes actuels de circulation dans le bourg et les aménagements possibles en terme de déplacements doux, de transports en commun, de sécurisation et de signalisation
4. Faire des propositions d'aménagement de la « Résidence Rurale » dans le cadre de la réhabilitation de ce quartier.

Présenté au CM n°5 du 27 Juin 2008

Le but de l'association sera de :

- retracer l'histoire de St Urbain (évolution au niveau des constructions),
- réfléchir sur les modes de transport (dans la commune et pour se rendre au travail),
- proposer des pistes d'aménagements (sécurité du bourg,...).

b) Le déroulement

Les missions s'effectueront de septembre 2008 à mars 2009 par un groupe de 10 étudiants de master 1'AUDE encadré par les enseignants de l'institut de Géoarchitecture.
Le coût pour la commune sera de 3 500 € (association non assujettie à la TVA).
Le conseil a approuvé à l'unanimité cette étude.

Ce rapport permettra de définir des axes de réflexion pour le développement harmonieux de notre commune.

Jacques Beauchamp a proposé que l'association recueille des informations auprès de Bruded à laquelle nous avons adhééré.

VII. PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire Jean-Louis Vignon nous a rappelé les principes des primes indemnitaires et ses nouveautés 2008.



Primes des personnels

Rappel des principes du régime indemnitaire

- ↳ C'est un élément facultatif de la rémunération des agents territoriaux.
- ↳ Il est institué par délibération.
- ↳ Il recouvre des primes et indemnités diverses :



Indemnités (suite)

- Sujétions particulières liées aux fonctions (primes de responsabilité, astreinte etc...)
- Primes liées aux grades dont l'objet est d'accroître la rémunération du fait de sa valeur professionnelle, de sa technicité de ses responsabilités.



Indemnités (suite)

Nouveautés en 2008

- IFTS (indemnité forfaitaire travaux supplémentaire)
- Attribuée au rédacteur dont l'indice est sup à IB 380. (En remplacement de l'IAT)



Délibération

- Accord pour l'indemnité IFTS (en remplacement de l'IAT)
- Cette indemnité s'appliquera dans les limites prévues (taux de 0 à 8)

Ces dispositions s'appliqueront à compter du 1^{er} juillet 2008



Attributions par arrêté du Maire dans les limites suivantes :

- ↳ les responsabilités selon les fiches de poste,
- ↳ l'assiduité au travail,
- ↳ les contraintes du service,
- ↳ les appréciations de notations.

Le conseil a voté à l'unanimité l'attribution de la prime IFTS à Muriel Trapateau, en remplacement de la prime IAT suite à son passage en tant que rédactrice principale.

VIII. ECOLE

a) Année scolaire 2007-2008

L'année scolaire s'est terminée le 4 juillet à midi. Le service de la cantine a été assuré ainsi que la garderie jusqu'à 16h30 pour les 17 élèves inscrits.

b) Rentrée scolaire 2008-2009

A la rentrée, 24 heures de cours par semaine seront assurés par les enseignants, ainsi qu'un soutien de 2 heures/semaine pour les enfants en difficultés. Pour St Urbain, les séances auront lieu de 12h50 à 13h20 (prévoir l'éventualité de 2 services de cantine).

Deux enseignants (Gaëlle Gourves et Sylvie Boue) se partageront désormais les cours d'anglais. Comme prévu une 8^{ème} classe ouvrira à la rentrée. Cette ouverture entraînera des charges supplémentaires de ménages.



**SITUATION PREVUE
A LA RENTREE**

CM1-CM2	⇒ 24 (10+14)	➤ Daniel GOURMELON
CE2-CM1	⇒ 25 (11+14)	➤ Gaëlle GOURVES
CE1-CE2	⇒ 21 (6+15)	➤ Sylvie BOUE
CE1	⇒ 22	➤ Karine BARATELLI
CP	⇒ 19	➤ Martine LE MARTELOT
MS-GS	⇒ 29 (6+23)	➤ Céline BEAUGENDRE
PS2-MS	⇒ 27 (7+20)	➤ Yann SIMON-KERBERINE
PS1-PS2	⇒ 28 (11+17)	➤ Adeline POULMARCH

TOTAL ⇒ 195

IX. PROPOSITION D'UNE LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'IMPOTS DIRECTS.

• **TITULAIRES**

- Bernard HAMON
- Hélène GOURMELON
- Maria MARCHALAND
- Sébastien GALLET
- Joseph CADIOU
- Christian ROCHINARC'H
- Bernard LE CAHAREC
- François DANTEC
- Anne-Marie CHRIST
- Jacques DILASSER
- Yvan BRISHOUAL
- Patrick PELE (Hanvec)

• **SUPPLEANTS**

- Rémi LE BERRE
- Anne-Marie GOURMELON
- Bernard CORNEC
- Jean-Paul KERNEIS
- René RAUD
- Nathalie ABIVEN
- Adeline POULMARCH
- Pascale CORRE
- Yvon LE BRAS
- Jacques BEAUCHAMP
- Annie MOAL
- Jean FLOCH (L'Hôpital Camfrout)

La liste est approuvée à l'unanimité.

X. INDEMNISATION EXPLOITANT TERRAIN DE KERGOAT.

Suite aux travaux de piézométrie pour l'étude de la 2^{ème} station.

XI. CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

Muriel Trapateau nous a présenté le CESU. Ce chèque permet aux personnes de régler des services (garderie, cantine,...). Le montant de l'adhésion pour la commune est de 40 €. Le conseil a voté l'adhésion à 14 voix pour et 1 abstention (Nathalie Abiven).

XII. SENTIERS DE RANDONNEE

Nathalie Abiven a présenté au conseil les circuits de randonnée.

Le samedi 21 juin 2008 la commission Patrimoine Animation et Culturel a recensé les sentiers. Certains sont déjà praticables, d'autres nécessitent quelques travaux (débroussaillages,...) et d'autres des autorisations de passages auprès des propriétaires.

Le samedi 19 juillet 2008 la commission PAC fait appel aux volontaires (associations, particuliers, élus,...) afin de débroussailler les chemins.

Par la suite, des balisages seront mis en place et des fiches circuits seront proposés (piétons, cavaliers, quad,...).

XIII. SUBVENTIONS SUPPLEMENTAIRES

Julien Poupon a proposé d'accorder deux nouvelles subventions :

- ADMR 250 €
- Jardin d'éveil (assistantes maternelles) 50 €

L'ensemble du conseil a approuvé ces deux propositions.

XIV. SIVURIC

Rappel des conditions tarifaires

	Régulier		Occasionnel	
	Tarif	Evolution	Tarif	Evolution
QF1	2,27	+ 1%	2,73	+ 1%
QF2	2,70	+ 2%	3,24	+ 2%
QF3	2,99	+ 3%	3,58	+ 3%
QF4	3,38	+ 4%	4,06	+ 4%
QF5	3,73	+ 5%	4,47	+ 5%
Repas non commandé avant 9h30	4,83			
Enfant hors SIVURIC	4,83			
Repas adulte	5,04			+ 5%
Prix de revient	4,83			+ 5%

Commune de Saint-Urbain



SIVURIC

- Nouveau tarif applicable aux bénéficiaires des minima sociaux. Ce tarif, 2008/2009, dénommé QF, est de 1 € par repas (tarif ponctuel pour les personnes en difficulté).
- En cas de déménagement en cours d'année dans une commune hors Sivuric, maintien du tarif applicable aux habitants des communes du SIVU, jusqu'à la fin de l'année scolaire, par la commune où l'enfant est scolarisé.

Présenté au CCN n° 5 du 27 juin 2008

XV. PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le portage s'effectue 3 fois/semaine (mardi, jeudi et vendredi) pour les personnes âgées, handicapées, retour au domicile après hospitalisation.

- TARIF :
- 9,72€ pour une personne seule,
 - 16,99€ pour un couple.

XVI. ACHAT DE TERRAIN

L'acquisition du terrain permettra de créer un chemin d'accès pour le pedibus allant de la résidence rurale au bourg. Le coût total s'élèvera à 4 950 € environ.

La proposition est acceptée à 14 voix et 1 abstention (René Raud)

XVII. BOISSONS ALCOOLISEES INTERDITES

Le maire reconduit l'arrêté d'interdiction de consommation de boissons alcoolisées pour une année.

XVIII. INFORMATION LANN ROHOU

Présentation faite par Sébastien Gallet. Un permis de construire a été déposé pour Lann Rohou (un lot de 6 maisons à l'automne si le projet est accepté). Pour le moment, la demande ne nous est pas retournée.

La police de l'eau nous informe qu'au vue du projet, il n'y a pas de contrainte lié à la nouvelle station d'épuration.

Cependant, un regret est émis en ce qui concerne la démarche non environnementale du projet de construction.

XIX. PROJET SAGE

Commune de Saint-Urbain



Projet SAGE

[Projet de texte à adresser au président de la CLE](#)

Monsieur le président de la C.L.E

Le vote le 2 février 2008 de la CLE du SAGE de l'Elorn a approuvé le projet présenté à cette date.

L'avis des communes est sollicité à titre consultatif dans un délai de 4 mois.

Les équipes nouvelles doivent se prononcer sur un dossier important pour notre région dans un délai très court.

L'importance de ce dossier et la crédibilité des avis auraient nécessité un délai de réflexion plus important.

Le conseil municipal de Saint-Urbain refuse dans ces conditions de se prononcer sur le projet du SAGE de l'Elorn et demande que soit reporté le délai de réflexion.

Présenté au CM n°5 du 27 juin 2008

Le conseil a approuvé la proposition du maire de ne pas se prononcer sur le SAGE de l'Elorn (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) pour cause de manque d'information. Il demande par lettre un délai de réflexion pour étudier ce dossier complexe.

XX. INSEE

Nous constatons à St Urbain qu'il y a plus d'hommes que de femmes ; 724 actifs ; 658 non actifs et 520 résidences principales.

XXI. TOUR DE TABLE

Sébastien Gallet : - Emergence partage des terrains

Bernard Cornec : - Travaux Résidence Rurale et allée de Balanec

Yvon Le Bras : - Sécurité du Bourg (30 à l'heure ?)

Hervé Le Mens : - Commission travaux (le 30 juin)

Julien Poupon : - Forum des associations (6 septembre à 10h)

Nathalie Abiven : - Recenser les personnes âgées et fragiles (canicule)
- Marché : fonctionne correctement.

Pascale Corre : - Ludobus (échange de jeux pour enfants)
- Aide aux devoirs : les bénévoles souhaitent des rencontres avec les parents
- Service de cantine (3 personnes ?)
- Participation de la CAF pour le foyer.

Adeline Poulmarc'h : - Souhaite connaître le service prévention aide aux parents, écoute des jeunes
- Souhaite un intervenant en musique pour école (école de musique et communauté des communes)

Jacques Beauchamp : - Ligne de car St Urbain ☞ Landerneau Débat à la communauté de communes.

Fanch Dantec : - Consultation sur l'eau CLCV : Réunion le 2/10/2008

Rémi Le Berre : - Syndicat Mixte de l'eau, bilan du mandat :
- Présidence : Monique le Bot
- Vice Présidence : Claude Bervas
- Secrétaire : BMO

Fin du conseil 23h25.

*Le prochain conseil se déroulera
le 5 septembre 2008 à 20h30.*
